

Le 8 décembre au soir, Monseigneur commencera sa retraite avec les prêtres de l'archevêché.

Le 15 décembre, à 10 heures, aura lieu la messe d'action de grâces à la cathédrale. Le clergé, les communautés religieuses et les fidèles y sont cordialement invités.

Monseigneur serait heureux que dans chaque famille on récitât ce même jour le chapelet à ses intentions et que l'on entendit la messe, si on pouvait le faire facilement.

Il serait convenable aussi, ce nous semble, d'offrir à notre archevêque un souvenir, qui serait le gage de notre attachement filial et de notre profonde gratitude.

Mais Monseigneur prie instamment ses prêtres, ses communautés et tous ses diocésains de ne lui offrir aucun cadeau personnel. Sa Grandeur, à l'occasion de son jubilé, pense particulièrement aux pauvres, qui doivent être la partie choisie de son troupeau. C'est vers eux qu'il voudrait voir se diriger la générosité de ses diocésains.

Une œuvre qui tient particulièrement au cœur de Sa Grandeur, c'est, on le sait, l'hôpital des incurables. Cet hôpital a comblé une grande lacune au milieu de notre population.

Ouvert depuis quelques mois seulement, il abrite déjà un bon nombre d'infirmes et de malades, qui auraient pu difficilement trouver ailleurs le séjour qui leur convient.

Mais personne n'ignore que cet hôpital a coûté bien cher et qu'il n'a pas d'autres ressources que celles de la charité.

Aussi Monseigneur nous a-t-il confié qu'il serait heureux de donner à cette institution de bienfaisance, tout ce qui lui serait offert à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

Bien des cœurs seront touchés de cette généreuse pensée ; et il nous sera possible, croyons-nous, d'offrir, comme cadeau de fête, au fondateur de l'hôpital des incurables, les moyens de consolider une œuvre dont l'importance ne saurait être mise en doute.

Le concours de tous assurera le succès de la souscription que nous voulons organiser, sans qu'il soit nécessaire à chacun de donner beaucoup.